



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

protection

Question écrite n° 77900

Texte de la question

M. Christophe Premat attire l'attention de M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur le cas de certaines entreprises qui participent à la construction du barrage Belo Monte sur les fleuves Tapajós et Xingu. Il s'agit d'EDF et d'Alstom. Lors de la visite du chef Raoni et du représentant des Indiens Kayapos, Megaron Txukarramaé, à l'Assemblée nationale le 3 juin 2014, les conditions de ce barrage ont été dénoncées car elles menacent les populations autochtones de cette région. À quelques mois de la Conférence climat de Paris, les entreprises doivent faire preuve de responsabilité sociale et environnementale. Il aimerait savoir si EDF et Alstom peuvent apporter des garanties suffisantes sur la préservation de ces minorités autochtones. De manière générale, il aimerait que les entreprises participant à des projets dangereux pour l'environnement ne puissent bénéficier d'aides publiques. C'est une condition essentielle pour favoriser un développement harmonieux et solidaire des populations locales.

Données clés

Auteur : [M. Christophe Premat](#)

Circonscription : Français établis hors de France (3^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 77900

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique

Ministère attributaire : Économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 avril 2015](#), page 2779